Séance du 8 septembre 2016

Mise à jour des statuts de la Communauté de Commune « Cœur de France » (Loi NOTRe)
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Vote les statuts de Cœur de France mis à jour,
- Précise que l'intérêt communautaire de la voirie, voté par délibérations des 26 septembre 2013, 9 décembre 2013 et 11 décembre 2014 et l'intérêt communautaire de l'éclairage public, voté le 27 février 2015, restent en vigueur.

Projet de schéma de mutualisation des services
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le projet de schéma de mutualisation de services,
- Autorise M. le Président de la Communauté de Communes « Cœur de France » à le mettre en œuvre et à signer tous les documents correspondants.

Délibération amortissements 2016
Les logiciels achetés en 2016 doivent être amortis. Le Conseil Municipal opte pour un amortissement linéaire sur 2 ans ainsi que pour les futurs amortissements dans ce domaine et décide de prévoir des crédits budgétaires.

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Cher
Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Comité du Syndicat Départemental d'Energie du Cher, n° 2016-18 du 30 juin 2016, relative à l'adhésion de la Communautés de communes Berry Grand Sud.
Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Cher.

Location de la salle polyvalente (cours de yoga les jeudis)
Des cours de yoga seront proposés tous les jeudis de 18h30 à 20 h à la salle polyvalente à partir du 15 septembre 2016. Le Conseil Municipal fixe la location de la salle à 250 €uros pour l'année 2017.

Décision modificative
Afin de régler les prochaines trimestrialités du prêt Crédit Mutuel suite à un manque de crédits lors du vote du budget 2016, il est nécessaire de procéder à un virement de crédits.

Questions diverses :

Chauffage gîte
Le Conseil Municipal souhaite modifier les tarifs de chauffage du gîte à compter du 1er janvier 2017 :

- 105 € la semaine,
- 45 € le week-end,
- 90 € le mid-week.